

## La Taxe d'Apprentissage

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par les entreprises au titre de la formation professionnelle.

Votre participation financière permet aux élèves du lycée de travailler de beaux produits, d'équiper les cuisines et les salles de restaurants afin de former les meilleurs professionnels de demain et de porter haut la gastronomie française dans le respect de nos traditions.

**Le lycée de Chamalières** est habilité à percevoir 13 % sur 0,68 % de la Masse Salariale.

Contribution Apprentissage  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

13%

- Versement de dépenses libératoires effectuées par votre entreprise dédiées au financement de nos formations initiales pro. et techno. hors apprentissage.

- Versement direct en nature par votre entreprise à notre CFA

0,68%  
revenu  
d'activité

87%

- de la taxe sont destinés au financement de l'apprentissage (ancienne « part quota »)



### Comment verser votre taxe au lycée de Chamalières ?

#### 2 possibilités :

1- A l'aide du bordereau d'engagement présent sur notre site :

**www.lyceedechamalieres.fr**  
(dans la rubrique « le lycée et l'entreprise »,  
« taxe d'apprentissage »)

2- Sur papier libre :

- par chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée de Chamalières)
- par virement (à l'aide du RIB ci-dessous)

Un reçu libératoire vous sera adressé en retour de votre versement.

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	63000	00001004186	03	TRPUFRONT F			
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1630	0000	0010	0418	603	BIC (Bank Identifier Code)
							TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

LYCEE DES METIERS

0631663200

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

FREMAUX Jean-Luc § HURET Frédéric  
Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles  
et Technologiques  
[ddf@lyceedechamalieres.fr](mailto:ddf@lyceedechamalieres.fr)  
Tel : 04.73.31.74.64

# LYCÉE GÉNÉRAL ET DES MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE, DE LA RESTAURATION ET DU TOURISME

*un Projet,  
une Réussite*

- **Présentation du Lycée**
- **Les Formations**
- **La Taxe d'Apprentissage**



## Présentation du lycée

Le lycée Général et des Métiers de l'Hôtellerie, de la Restauration et du Tourisme se situe sur les hauteurs de Chamalières, dans un cadre calme et verdoyant, à quelques minutes du centre de Clermont-Ferrand.

L'établissement a été inauguré le 02 octobre 1980 par Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République.

L'établissement est reconnu dans son secteur et a remporté de nombreux succès :

- Trophée DELAIR (1er prix, 2018-2020)
- Finaliste du Championnat de France du dessert (2020).

Notre établissement compte un taux de réussite moyen de 87,85%.



~ *Restaurant gastronomique*



*Cuisine* ~

## Les formations



### Initiale :

- CAP (Production et Service en Restauration)
- Dispositif ULIS
- BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
  - cuisine
  - commercialisation et service en restauration
- BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
  - Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR)
- Mentions Complémentaires
  - Cuisinier en Desserts de Restaurant (MCCDR)
  - Accueil Réception (MCAR)
  - Sommellerie (MCS)
- Mise à Niveau en Hôtellerie restauration (MAN)
- BTS (Brevet Technicien Supérieur)
  - Management en Hôtellerie Restauration (MHR)
  - option A : Restauration
  - option B : Cuisine
  - option C : Hébergement

### Apprentissage :

- Brevet Professionnel Sommelier (BP)
- BTS MHR

### GRETA :

- CAP cuisine



***Avec les remerciements  
de  
M. François TRAULE  
Proviseur***

**Voie Romaine  
63400 Chamalières  
Tél: 04.73.31.74.50  
www.lyceedechamalieres.fr  
ce.0631669x@ac-clermont.fr**